



# GT DU 13 JUN 2022

Montreuil, le 14/06/2022

## ACCOMPAGNEMENT DES MOBILITÉS GÉOGRAPHIQUES

compte-rendu de la CGT Finances Publiques

✉ : [cgffinancespubliques.bn@dgif.finances.gouv.fr](mailto:cgffinancespubliques.bn@dgif.finances.gouv.fr) | [Suivez-nous sur facebook](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques) ou [twitter](https://twitter.com/cgt_finpub) : @cgt\_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) | [@cgt\\_finpub](https://www.linkedin.com/company/cgt-finances-publiques) (CGT Finances Publiques)

En réponse à nos propos liminaires l'administration a répondu que nos revendications sur la destruction du réseau étaient connues et qu'il y avait peu de réponse à y faire. **Pour la CGT Finances Publiques** ces revendications ne se limitent pas à combattre le NRP ou la démétropolisation, il s'agit avant tout de concevoir autrement le service public au plus proche des citoyens et accessible par tous et par tous les moyens. **La CGT Finances Publiques ne cessera pas le combat pour imposer cet autre modèle.**

**La CGT Finances Publiques** est aussi revenue longuement pour décrire la situation des services RH débordés en manque de personnels, de formations appropriées, voire de sachants pour répondre aux sollicitations des agents.

Pour la DG, les services RH ne peuvent pas tout connaître, et d'ailleurs leur rôle sera bien de communiquer par mail les liens pour contacter les services de l'action sociale.

Par contre le démantèlement des services RH engagé il y a quelques années est une réalité, les collègues affectés sur ces missions doivent être formés avec de véritables formations de qualité, au moins la DG le reconnaît !

**Pour la CGT Finances Publiques**, un simple mail à l'arrivée des agents comme unique méthode de contact demeure insuffisant, c'est bien un service minimum qui sera fourni aux agents...

Concernant la prise en charge de la PRS, la DG nous a redit qu'il ne pouvait y avoir une interprétation différente par direction et que nous devons solliciter Bercy si nécessaire. N'hésitez donc pas à nous faire remonter vos dossiers si vous estimez avoir été lésés.

Durant le GT, la DG a exprimé sa volonté concernant la prise en charge de la mobilité forcée, à savoir :

- ➔ Faire en sorte que personne ne passe à travers ce dispositif, même dans les directions où il n'y a pas de délégués à l'action sociale,
- ➔ Informer le mieux possible et mieux communiquer, car les agents ne maîtrisent pas les dispositifs dont ils peuvent bénéficier,
- ➔ Informer le plus rapidement possible les agents concernés au vu des délais contraints pour déposer les dossiers et en bénéficier.

La DG a aussi mis en avant l'importance du correspondant social bien identifié dans chaque direction. Pour rappel ce dernier n'est en aucun cas l'assistant social, qui, lui, exerce bien un accompagnement individuel des collègues en difficulté qui le sollicitent.

De même elle a annoncé sa volonté de rédiger un guide pour expliquer au mieux les offres de l'Action Sociale dans le cadre de la mobilité forcée et des premières affectations. Si un premier jet nous a été présenté, il reste trop d'erreurs et son manque de clarté nécessite encore qu'il soit retravaillé.

En plus de réaffirmer et d'expliquer ses propos liminaires, la CGT Finances Publiques a demandé que tous les agents victimes du NRP depuis l'annonce de celui-ci en 2019 puissent bénéficier de ces mesures. Actuellement ces aides ne concernent que les gents impactés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 par le NRP et les restructurations. Nous avons aussi demandé qu'il n'y ait pas de délai maximum pour l'application de ces mesures.

Tout au long du GT nous avons aussi insisté sur l'importance de la prise en charge au mieux des agents avec de vrais contacts et pas simplement par l'envoi de mails anonymes.

**Pour la CGT Finances Publiques**, si ces mesures et la prise en charge proposée sont un plus, elles ne sont cependant pas suffisantes et pas toujours adaptées à la situation individuelle de chacun selon la zone géographique d'affectation.

